

Intervention de

M. l'Ambassadeur Marc PECSTEEN, Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Briefing Myanmar au Conseil de Sécurité

New York, 28/2/2019

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Je voudrais remercier Mme Schraner-Burgener pour les informations transmises et l'assurer de notre appui pour sa mission.

Je voudrais transmettre **trois messages**: (1) l'urgence d'un accès humanitaire complet; (2) l'importance cruciale de la justice pour une paix durable; et (3) la nécessité de s'attaquer aux racines profondes du conflit.

Tout d'abord, nous exhortons les autorités du Myanmar à accorder un **accès humanitaire complet** aux agences des Nations Unies concernées. Près d'un an s'est écoulé depuis la signature du protocole d'accord (MoU) avec le PNUD / HCR et les progrès restent trop lents. Nous appelons les Nations Unies et d'autres partenaires humanitaires à accorder une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans toutes les évaluations, la planification et l'acheminement de l'aide humanitaire et de mettre des services médicaux et psychosociaux spécialisés à disposition des victimes de violences sexuelles.

Nous félicitons la région pour les initiatives prises. La Belgique félicite en particulier l'ASEAN pour la mise en place du Centre AHA : ce dispositif complète utilement les efforts multilatéraux, notamment ceux de ce Conseil et des agences spécialisées des Nations Unies. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour la solidarité manifestée par le Bangladesh aux réfugiés Rohingya.

Ensuite, **la lutte contre l'impunité**. Il y a à peine quelques mois, le président de la mission d'enquête des Nations Unies, dans cette salle, a qualifié la situation dans l'État de Rakhine de « génocide en cours ». Les actions disproportionnées de la Tatmadaw en août 2017 pourraient constituer les crimes les plus graves en vertu du droit international. Ces faits se sont déroulés dans

un climat de discrimination extrême à l'égard des Rohingyas **et devraient faire l'objet sans délai d'enquêtes et de poursuites crédibles par les autorités compétentes du Myanmar**. Je voudrais rappeler que ce Conseil est compétent pour renvoyer ces faits à la CPI. Si justice n'est pas rendue, la question reviendra tôt ou tard sur notre table. Comment pouvons-nous espérer que les réfugiés rentrent dans une région où des criminels sont maintenus dans leurs fonctions et jouissent d'une totale impunité ?

Troisièmement, la Belgique souligne la nécessité de **s'attaquer aux racines profondes du conflit** afin que les réfugiés puissent rentrer de manière sûre, volontaire, digne et durable. Les recommandations du rapport de Kofi Annan fournissent des orientations claires à cet égard et nous appelons à leur mise en œuvre urgente. Une situation apaisée et juste, c'est une situation où les droits de l'Homme sont protégés, sans discrimination, y compris la liberté de circulation. C'est aussi une situation où l'accès aux services de base est garanti. C'est enfin une situation où prévaut l'égalité d'accès à la citoyenneté à part entière. Nous nous félicitons de la signature du Communiqué conjoint sur la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits et appelons le gouvernement à mettre en œuvre les engagements. Je tiens également à souligner l'importance de la liberté d'expression et à demander la libération des deux journalistes de Reuters.

Monsieur le Président,

La Belgique continuera à suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain. Nous encourageons les délégations qui ont une influence sur les autorités du Myanmar à les engager à poser les gestes attendus d'eux pour permettre de construire une cohabitation pacifique au Myanmar.

Je vous remercie, Monsieur le Président.